



## Des restructurés priés de faire le service après vente ?



### Restructuration à double lame



Malgré des « négociations » engagées ces derniers mois entre la représentation du personnel et la « haute » administration, les politiques de restructurations se poursuivent.

#### Réseau fiscal unique : à découvert

Le chantier de démolition du moment est l'unique transfert/abandon des missions fiscales (T.M.F.) de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (D.G.D.D.I.) vers la Direction générale des Finances publiques (DGFIP).

Plusieurs centaines de postes douaniers dans les bureaux ont déjà été supprimées en ce sens depuis 2019.

Ce alors que cette administration perd des milliers de postes chaque année depuis près de 20 ans.

Au bout du processus, et au regard du précédent transfert de la taxe sur les boissons non alcooliques (B.N.A.), le manque à gagner pour la Collectivité sera vraisemblablement de plusieurs milliards à dizaines de milliards d'euros.

#### Réseau comptable unique : à couvert

Ce chantier de démolition s'accompagne d'un cheval de Troie : celui du réseau comptable unique, via un réseau unique de recettes de recouvrement.

Un chantier auquel sont personnellement concernés 2 acteurs :

- M. Jérôme Fournel, directeur général des Finances Publiques (depuis 2019), ex-directeur général des douanes et droits indirects (de 2007 à 2013) ;
- M<sup>me</sup> Isabelle Braun-Lemaire, directrice générale des douanes et droits indirects (depuis 2019), anciennement secrétaire générale des ministères économiques et financiers (MEF, de 2017 à 2019). Elle fut également directrice en 2001 du *programme Copernic*, portail informatique fiscal unique entre feu la Direction générale des Impôts (D.G.I.) et feu la Direction générale de la Comptabilité publique (D.G.C.P., le « trésor public »). Un portail préfigurant la fusion des 2 directions dans la DGFIP en 2008...



### Personnels déroutés

#### Mission comptable déjà centralisée

Pour rappel les recettes ont été restructurées / centralisées à 2 reprises en moins de 15 ans :

- d'abord des recettes locales (RL) vers les recettes régionales en 2008 ;
- ensuite des recettes régionales (RR) vers les recettes interrégionales entre 2017 et 2019.

Pour tâcher de limiter l'ampleur de la casse du T.M.F., la « haute » administration a un discours rassurant sur les recettes : *certes elles sont percutées dans leur activité, mais leur pérennité serait assurée...*

#### Formation forcée, avant montée à l'échafaud ?!

Or, pendant l'été, nous avons été surpris d'apprendre que la mise en œuvre du réseau comptable unique, via le portail informatique fiscal unique, avançait à grands pas.

Au cas d'espèce, chaque recette interrégionale (RI) dans l'Hexagone et régionale (RR) en Outre-mer doit désigner parmi ses personnels des formateurs sur les « fondamentaux du portailpro.gouv.fr ».

Une formation d'une petite journée, via webinaire, qui devra s'accompagner d'une répercussion (« en cascade ») vers leurs collègues dans les 3 mois.

L'inquiétude était déjà de mise parmi nos collègues, c'est désormais la colère qui s'installe.

**SOLIDAIRES Douanes réitère son opposition absolue au transfert des missions fiscales, contre-réforme mettant en péril le budget de la Collectivité et le service rendu à l'utilisateur. Nous apportons tout notre soutien aux collègues affectés et en lutte contre cette restructuration majeure.**

**Une mobilisation pour la défense du service public a lieu le mardi 5 octobre.**

**Ce sera l'occasion de le marteler.**

Paris, le lundi 20 septembre 2021



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil – boîte 56 – 75011 PARIS / [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org) / + 33 (0)1 73 73 12 50

<http://solidaires-douanes.org/>

SolidairesDouanes

SolidR\_DOUANES

solidaires\_douanes